

**PRODUCTION DES DÉCLARATIONS
DE CANDIDATURE
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017**

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Élections municipales le 5 NOVEMBRE 2017

**LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU (6 OCTOBRE 2017) POUR
PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE**

Saint-Martin, le 8 septembre 2017– En vue des élections municipales qui se tiendront le 5 novembre prochain, la présidente d'élection de la municipalité de Saint-Martin, Brigitte Quirion, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'à 16 h 30 le 6 octobre pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

**BUREAU MUNICIPAL : MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN
 131, 1^{RE} AVENUE EST
 SAINT-MARTIN (QC)
 G0M 1B0**

Il est à noter que les déclarations de candidature sont acceptées du 22 septembre au 6 octobre 2017 à 16 h 30.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui **d'au moins** 5 électeurs de la Municipalité pour le poste de maire, et **d'au moins** 5 électeurs de la Municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la présidente d'élection en téléphonant au 418-382-5035.

Source : Brigitte Quirion présidente d'élection
 418-382-5035
 municipalite@st-martin.qc.ca